



Commission permanente du 13 novembre 2023

FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), dans le canton de CERNAY, d'un montant de :

• 44 490€, à la commune de Fellering, pour la réfection totale du foyer communal.

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de CERNAY, d'un montant de :

• 200€, au Foyer socio-éducatif du collège de Saint-Amarin, pour la visite du Hartmannswillerkopf dans le cadre du projet "devoir de mémoire".

SOUTIEN A DES PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE

Au titre du soutien aux projets culturels de territoire, la Commission permanente a décidé d'attribuer une subvention en fonctionnement, dans le canton de Cernay, d'un montant de :

• **15 000€**, pour la mise en œuvre du projet de développement artistique et culturel de la Communauté de Communes de Thann-Cernay en 2023.

MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2023 et pour la mise en œuvre de quatorze projets relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement et de fonctionnement, pour le canton de Cernay, d'un montant total de **3 209€**, réparti comme suit :

A. Subvention d'investissement :

• 1 980€, au Syndicat Mixte de Thann-Cernay, pour la gestion des déchets ménagers et assimilés, pour la valorisation environnementale du site de la nouvelle déchèterie.



Lettre du canton





Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER

B. Subventions de Fonctionnement d'un montant total de 1 229€, détaillé ci-dessous :

- 661€, à la Ferme de Wesserling, pour la promotion d'un magasin de producteurs locaux,
- **568€**, au Syndicat Mixte de Thann-Cernay, pour la gestion des déchets ménagers et assimilés, pour la commande groupée d'arbustes locaux pour l'opération « plantez le décor ».

DIVERSES AIDES AU MONDE SPORTIF ALSACIEN

Après adoption de la nouvelle politique sportive alsacienne en séance plénière du 6 février 2023, la Commission permanente a décidé d'attribuer, sur la base des dispositifs désormais en vigueur, diverses subventions de fonctionnement.

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **10 138€**, et se répartit comme suit :

Club sportif	aide	Subvention 2023
CLUB ATHLETIC MOOSCH	Aide aux déplacements en championnat de France parasport	3 480€
SKI CLUB VALLEE WESSERLING	Organisation des mercredis des neiges	1 267€
SKI CLUB KRUTH	Organisation des mercredis des neiges	1 151€
SKI CLUB EDELWEISS SAINT-AMARIN	Organisation des mercredis des neiges	873€
SKI CLUB VOSGIEN DE THANN	Organisation des mercredis des neiges	818€
SKI CLUB ROSSBERG	Organisation des mercredis des neiges	735€
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ET LOISIRS DE THANN	Organisation des mercredis des neiges	702€
SKI CLUB DE CERNAY	Organisation des mercredis des neiges	652€
SKI CLUB MARKSTEIN RANSPACH	Organisation des mercredis des neiges	460€

CANTON DE CERNAY 10 138€

SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a décidé de soutenir le sport scolaire et les sections sportives dans les collèges alsaciens.

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de dispositifs d'aides scolaires, pour le canton de Cernay, d'un montant de total de **5 700€**, réparti comme suit :

- > 1 560€, au Collège Charles Walch détaillé ci-dessous :
 - 480€, à la section sportive ski,
 - 330€, à la section sportive handball féminin,
 - 300€, à la section sportive tennis,
 - 240€, à la section sportive gymnastique féminine,
 - 210€, à la Section sportive natation,



Lettre du canton de Cernay





Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER

- > 1 590€, au Collège René Cassin détaillé ci-dessous :
 - 990€, à la section sportive football,
 - 600€, à la section sportive handball,
- ▶ 1 290€, au Collège Robert Schumann détaillé ci-dessous :
 - 480€, à la section sportive lutte,
 - 420€, à la section sportive ski de fond,
 - 390€, à la section sportive ski alpin,
- > 1 260€, au Collège Rémy Faesch, pour la section sportive athlétisme.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay Déléguée à la Montagne Présidente du Syndicat mixte Markstein Grand-Ballon Présidente du Syndicat mixte Thur Amont Secrétariat : 03.89.30.60.14

mail: annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay Député du Haut-Rhin Secrétariat : 03.89.28.20.59 mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu